

Communiqué de presse

Le Technopôle Domolandes lance l'édition 2019 du Concours National de la Création d'Entreprises

Saint-Geours-De-Maremne, le 01 février 2019 - Domolandes est un Technopôle située dans le département des Landes, spécialisée dans les thématiques de l'Écoconstruction, du Numérique appliqué à la filière du Bâtiment, de l'Habitat et du Cadre de vie. Par son expertise, il participe au soutien technologique des porteurs de projets et des entreprises de la filière Bâtiment. Domolandes est un acteur d'utilité sociale qui œuvre pour promouvoir les technologies innovantes dans la Construction Durable.

Le Concours National

Créé à l'initiative de Domolandes, la 8^{ème} édition du Concours National de la Création d'Entreprises est lancé depuis le 1^{er} mars 2019. Ce concours s'adresse aux porteurs de concepts, de projets de création et aux jeunes entreprises (moins de 5 ans) de la filière du BTP et implantés sur le territoire français. Un Grand Jury composé des Présidents et des Directeurs Généraux des plus importants acteurs du secteur du Bâtiment, des Responsables des Grandes Ecoles et d'experts de la création d'entreprises, est en charge de l'arbitrage du concours. Chaque année plus de 50 candidatures sont étudiées et plusieurs lauréats sont distingués dans les catégories et se partagent les 60 000 € de dotation.

Les thématiques concernées

Le concours est destiné aux acteurs des domaines de : l'écoconception, les outils numériques, le BIM, les solutions commerciales numériques et/ou virtuelles, les plateformes et le BIG DATA, le partage de l'information, la gestion de projets collaboratifs, la gestion du cycle de l'eau et des ressources, les énergies renouvelables, les éco-matériaux, le traitement et la valorisation des déchets, les solutions constructives, l'efficacité énergétique, la qualité de vie et santé des utilisateurs, la Technologie et R&D, les solutions globales de rénovation, la domotique et la robotique, les nouveaux business models, la maintenance des bâtiments, les smart cities, les smart homes et toutes formes d'habitat...

Comment concourir ?

Ce concours s'adresse à tous les porteurs de projets quels que soient leur statut ou leur situation professionnelle : étudiants, salariés du secteur public ou du secteur privé, chercheurs, demandeurs d'emploi, ainsi que les dirigeants d'entreprises innovantes créées depuis le 1^{er} mai 2014.

Les critères de sélection sont fondés sur : le caractère innovant du projet, les compétences et les expériences des porteurs, la pertinence de la stratégie de développement et le potentiel de développement.

Les dotations

Ce concours offre **60 000 euros de dotations** réparties comme suit :

- Un prix de 20 000€ **en numéraire** réparti sur les 3 meilleurs projets,
- Une possibilité d'installation des projets finalistes sur le Technopôle Domolandes qui sera majorée de 4 000 € supplémentaires de prestations de services d'accompagnement.

Une valorisation et une reconnaissance professionnelle générées par un jury prestigieux composé des personnalités les plus représentatives du secteur de la construction.

Les partenaires membres du Grand Jury : Bouygues Construction, Icade, EDF, le Groupe Duval, Le Moniteur, Demathieu Bard, Cife Groupe ETPO, GCC, Clairienne, FEDEREC, Crédit Agricole Aquitaine, le Groupe Etchart, FFB, CAPEB, CSTB, QUALIBAT, Plan Bâtiment Durable, BPI France, ESTP, Ecole des Ponts, Centrale Lille et l'Académie des Technologies.

Les équipes de Domolandes sont disponibles pour aider les candidats à constituer leur dossier.

Dates limites du dépôt de candidatures : 30 avril 2019

www.domolandes.fr/concours-national/



Technopôle DOMOLANDES